

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 9 JUILLET 2010 - 20 HEURES 30

Présents : André RAYMOND, Michel PONSONNAILLE, Sylviane ROUJON, Jean-Claude ROUSSET, Maryse RICHARD, Dominique DELCROS, Thierry MONTEIL, Jean-Bernard PERRET, Daniel MONTY

Absents excusés : Madeleine GLEIZE, Michel GELY,

Président de séance: André RAYMOND

Secrétaire de séance : Sylviane ROUJON

Monsieur le Maire ouvre la séance, souhaite la bienvenue et remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

INFORMATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ET D'AMENAGEMENT DE VILLAGE :

-Les travaux d'aménagement des bâtiments sont en voie d'achèvement : Chaudière à la salle des fêtes, réorganisation des bureaux à la Mairie, réfection de la salle de réunion et peinture intérieure de l'Eglise.

-Les travaux d'aménagement de village sont également bien avancés : Plantations devant la mairie, mise en place de nouveaux panneaux et signalétique, extension de l'éclairage public sur la route de Chanac ; il reste la démolition du garage à côté de la mairie, la réalisation du petit muret face au nouveau cimetière et l'aménagement des emplacements pour containers à ordures ménagères.

A noter que tous ces travaux d'un montant total de 33 440 € ont été subventionnés par le Conseil Général de la Lozère à hauteur de 11 704 € (*soit un taux de subvention de 35 %*).

Bien entendu nous remercions Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Président du Conseil Général et Monsieur Jean ROUJON, notre Conseiller pour cette aide financière si précieuse pour l'équilibre de notre budget

CONVENTION DE PARTENARIAT

Monsieur le Maire donne lecture, au Conseil Municipal, d'un projet de convention de partenariat qu'il sera nécessaire d'établir entre la Commune et l'Association « les Amis de Brugers », pour définir les règles à observer entre les deux parties à l'occasion des travaux de restauration de l'église de Brugers et notamment en matière de finances et exécution budgétaire. Après discussion, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention avec Monsieur J. P. GERALD Président de L'association.

RESTAURATION EGLISE DE BRUGERS

Les études concernant la restauration de l'église de Brugers sont à présent bien avancées, grâce au travail de l'association « les Amis de Brugers » et Monsieur Bernard GARREL, architecte, maître d'œuvre du projet.

Le montant global de l'opération s'élève à : **77 370 € HT**

Après avoir sollicité des subventions aussi élevées que possible, auprès des divers financeurs habituels, nous avons obtenu deux réponses favorables.

- une subvention de l'Etat octroyée par Monsieur le Préfet d'un montant de **20 890 €**
- une subvention du Département attribuée par Monsieur le Président du Conseil Général et Monsieur Jean ROUJON d'un montant de **46 422 €**

TOTAL : 67 312 € (soit un taux de subvention de 87 %)

Que tous ces financeurs soient ici remerciés pour ces aides précieuses qui vont au-delà de nos espérances. Sans aucun doute, les responsables de l'Association « les Amis de Brugers », ont su faire preuve de conviction et ont été très convaincants.

REACTUALISATION ET MISE A JOUR DU REGLEMENT DU CIMETIERE

Le conseil Municipal prend connaissance du règlement en vigueur du nouveau cimetière de Palhers adopté par la commune en décembre 2000.

Compte tenu des nouveaux équipements mis à disposition et divers changements survenus dans le cimetière, il y a lieu d'apporter quelques modifications et adaptations au règlement en vigueur.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le nouveau règlement qui une fois publié, sera adressé à toutes les familles qui possèdent une concession au nouveau cimetière et mis à disposition à la Mairie pour consultation.

NOUVEAU VISUEL DU CONSEIL GENERAL DE LA LOZERE

Le conseil Général de la Lozère vient de se doter d'un nouveau logo pour une image plus moderne et dynamique du Département.

Nouveau visuel →



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22 heures 30.

